

Compte-rendu CSA-A du 29.01.26

Après deux reports liés au processus chaotique d'adoption du budget par le parlement, le CSA académique s'est enfin réuni le 29 janvier 2026. **L'ensemble des syndicats représentatifs ont souligné l'insuffisance du budget alloué à notre académie et ont voté unanimement contre la répartition des moyens, qui prévoit la suppression de 75 postes dans les écoles de l'académie, de 90 postes dans les collèges et SEGPA et de 4 postes dans les lycées professionnels.**

- Les analyses de SUD éducation

Pour SUD éducation, **cette nouvelle cure d'austérité est inacceptable**, alors que les personnels réclament partout des moyens supplémentaires pour pouvoir assurer correctement leurs missions ! Alors qu'il pourrait profiter de la baisse démographique pour réduire la taille des classes et améliorer les conditions d'enseignement, le gouvernement ne fait rien pour endiguer la dégradation du service public d'éducation et se refuse à toute politique ambitieuse de lutte contre les inégalités sociales et scolaires.

Alors que la mise à jour de la **carte de l'éducation prioritaire** est encore reportée jusqu'à 2027, laissant dans l'attente les collèges et écoles concerné·es dans notre académie, le ministre annonce un plan 800 collèges qui ne répond pas aux besoins. Ce plan, qui va concerter 20 collèges de notre académie, ne prévoit aucun moyen supplémentaire mais semble essentiellement consister dans un encadrement par les corps d'inspection, et risque de se traduire par une mise sous tutelle infantilisante pour les personnels. SUD éducation sera très vigilant sur la mise en place de cet accompagnement.

La rallonge budgétaire annoncée pour le **recrutement d'AESH** supplémentaires ressemble fortement à une mesure en trompe-l'œil tant les conditions de travail de ces personnels compromettent l'attractivité du métier. Pour une meilleure école et une meilleure société, SUD éducation revendique la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH, la baisse du nombre d'élèves par classe, le recrutement de personnels enseignants, vie scolaire et médico-sociaux, un vrai investissement pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accompagnement des élèves.

L'évolution des effectifs dans notre académie traduit une **dynamique inquiétante de fuite vers l'enseignement privé**. Dans l'académie, l'enseignement public perd 0,92 % de ses effectifs dans le 2nd degré, quand l'enseignement privé n'en perd que 0,1 %. Proportionnellement au nombre d'élèves, il y a une perte d'effectifs plus de 5 fois plus importante dans le public que dans le privé. L'écart est plus important encore dans le Gard et dans les Pyrénées orientales. Dans l'Hérault, il y a une évolution inversée entre l'enseignement public qui perd des effectifs tandis le privé en gagne. SUD éducation refuse la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage dans l'enseignement public, et le financement par l'État d'un enseignement privé ségrégué qui garantit un entre-soi aux élèves des milieux favorisés. Alors que nous venons de fêter au mois de décembre 120 ans de la loi de 1905, SUD éducation revendique toujours la nationalisation de l'enseignement privé, sans indemnité ni rachat, en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public et

l'abrogation de la loi Debré (1959) qui autorise l'octroi de subventions publiques à l'école privée.

Lire notre déclaration liminaire dans son intégralité

- Les réponses de la Rectrice et de la Secrétaire générale à nos questions

1) Manque d'AESH

SUD : L'administration a reconnu en FS départementale de l'Hérault qu'il manquait 60 AESH pour répondre aux besoins de terrain. A combien chiffrez-vous le manque d'AESH au niveau de l'académie ? Quelle solution l'administration compte-t-elle apporter à la pénurie criante d'AESH depuis la rentrée pour sortir de l'illégalité au regard de la loi de 2005 ?

Secrétaire générale : Je ne peux pas vous répondre sur le chiffre du manque d'AESH au niveau de l'académie. Ca évolue en permanence. Il y a eu 2000 créations d'AESH au niveau national pour la rentrée 2026. Il faut agir sur les notifications individuelles. Le problème ne vient peut-être pas de l'éducation nationale, mais de l'organisation et du suivi des élèves en situation de handicap. Le PAS peut constituer une réponse : il va intervenir en terme de prévention, alors que là on intervient seulement alors que le problème est déclaré. Le PAS va permettre de répondre à des besoins pour des élèves qui ne sont pas forcément notifiés. Cela évitera d'avoir un accompagnement personnalisé.

Rectrice : en effet on n'arrive pas à couvrir les notifications. Il n'y a pas que les AESH, il y a beaucoup d'autres possibilités pour accompagner ces élèves. Il n'y pratiquement plus que des notifications individuelles, qui bien souvent perdurent jusqu'à la fin de la scolarité de l'élève alors qu'on aurait souvent intérêt à le rendre autonome.

2) Accessibilité du bâti scolaire pour les personnes à mobilité réduite et/ou avec déficience visuelle

SUD : Comment et quand l'administration compte-t-elle rendre accessible le bâti scolaire vieillissant de l'académie aux personnes à mobilité réduite et/ou avec déficience visuelle ?

Secrétaire générale : Le bâti scolaire relève de la collectivité territoriale, pas du CSA.

3) Recrutement de psychologues chargé·es de la santé mentale des élèves

SUD : Lors de la Formation Spécialisée du 24 juin 2025, vous avez évoqué le déploiement de psychologues chargés de la santé mentale des élèves à raison d'un poste par département. Le recrutement de ces 5 psychologues chargés de la santé mentale des élèves a-t-il été réalisé ?

Secrétaire générale : on a recruté 3 psy EN sur 5, on a un problème de vivier.

4) Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

SUD : Ces questions portent sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail pour les élèves de lycée effectuant des stages en entreprise ou des périodes de formation en milieu professionnel.

> Quelles sont les actions menées au niveau académique pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) dont pourraient être victimes les élèves lors des stages en entreprise

ou des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ? Y a-t-il une information à destination des chef-fes d'établissement sur les VSST dont les élèves pourraient être victimes lors des stages ou PFMP ?

> Y a-t-il une information à destination des personnels sur les VSST dont les élèves pourraient être victimes lors des stages ou PFMP ?

> Les cas de VSST subies par des élèves sont-ils recensés par le rectorat ?

> Un recueil des bonnes pratiques (volet sur la prévention des VSST dans les conventions de stage, rappel des textes de loi à destination des employeurs, protocole...) existe-t-il ?

> En cas de VSST lors d'un stage ou d'une PFMP, y a-t-il un protocole au niveau académique pour les élèves (qui sont les adultes à contacter, où aller, est-il possible de quitter l'entreprise, etc.) ?

> En cas de VSST lors d'un stage ou d'une PFMP, les entreprises sont-elles recensées ? Contactées ?

Rectrice : On vient d'avoir un exemple sur Montpellier. Dès qu'on est informé de tout type de soupçon à ce niveau, on stoppe la période de stage. J'ai envoyé un courrier à tous les proviseurs de LP pour leur dire de ne plus signer de contrat avec cette entreprise et j'ai averti le siège de l'entreprise.

Et sur la prévention ? il y a le programme Evars...

5) Plan 800 collèges

SUD : Quels collèges de notre Académie ont-été sélectionnés pour faire partie du plan « 800 collèges » ? Quels sont les détails de ce plan ?

Rectrice : a répondu en début de séance : des collèges en grande difficulté scolaire (« collèges en progrès ») ont été identifiés sur la base des notes en français et maths au DNB, mais pas seulement. 20 collèges ont été choisis dans notre académie. La publication de la liste est imminente. 12 sont en REP ou REP+, 8 hors EP. On a regardé le parcours des élèves, IVAR (valeur ajoutée), on a réparti entre milieu urbain et rural. On veut leur donner les moyens et le temps de réfléchir : temps de formation, ressources, équipes d'appui avec IPR, chefs d'étab, profs formateurs, IEN. Les chefs d'établissement ont tous accueilli favorablement ce dispositif. Certains ont dit que ce ne serait pas facile de fédérer l'équipe éducative sur ce dispositif.

6) Intervention policière au collège Fontcarrade de Montpellier

SUD : Le vendredi 7 novembre au collège Fontcarrade de Montpellier, des agents de police qui étaient présent·es pour assister à l'exercice d'alerte intrusion ont très largement outrepassé le motif de leur présence dans l'établissement scolaire en improvisant, hors de tout cadre réglementaire, des palpations de plusieurs élèves dans la salle de permanence, et l'inspection des sacs de ces derniers. La policière a relevé sur un carnet l'identité des enfants. La police a réalisé ses actes en intimidant et menaçant les élèves sans qu'il n'y ait aucune infraction ou suspicion d'infraction, ni de risque d'atteinte à la sécurité de personnes ou de biens. La préfecture a demandé aux services académiques une ouverture d'enquête. Où en est-on de cette enquête ? A priori, le référent police de ce bassin était présent ce jour là et c'est lui qui aurait donné les ordres de palpations, d'inspection des cas et des contrôles d'identités. Si cela est avéré, restera-t-il référent auprès des établissements scolaires ?

Secrétaire générale : cela ne relève pas du CSA académique, posez la question au CSA

départemental de l'Hérault.

- Les votes

Adoption du PV du CSA du 10.11.25

Vote POUR (unanimité)

Prévision effectifs rentrée 2026 : 1^{er} et 2nd degré (pour info)

Informations :

1^{er} degré : Démographie décroissante, -4661 élèves : -2.2 % d'élèves .

Ecole privés : 471 élèves (-2.1 %).

2nd degré : Baisse démographique : 1692 élèves en moins, 1585 en moins en collège.

-78 élèves dans le privé.

LGT : -300 élèves

Répartition des moyens 1^{er} et 2nd degré

Voir les documents joints qui détaillent les suppressions de postes dans le 1^{er} degré et le second degré.

Moyens Premier degré : vote unanime CONTRE

Moyens Second degré : vote unanime CONTRE

Evolution carte enseignements spécialité

Ouverture d'un EDS éducation physique à Narbonne.

Vote POUR unanime.

Evolution carte formations professionnelles (pour vote)

Création de places en CAP, mais en nombre insuffisant (voir le document joint)

Vote :

3 pour (UNSA)

6 abstentions (FO + FSU + SNALC)

1 contre (SUD)

Rattachement comptable du lycée de Cournonterral (pour info)

L'administration a organisé un groupe de travail avec les agents comptables du secteur et un agent comptable s'est porté volontaire pour assurer, en plus de ses missions actuelles, la gestion du nouveau lycée de Cournonterral.

Les organisations syndicales ont expliqué qu'il était préférable d'associer les représentants du personnels à ce type de groupe de travail, car ils sont là pour porter la voie des personnels auprès de la hiérarchie (ce qui est plus difficile lorsque les personnels doivent s'exprimer directement face à leur hiérarchie).